
La décharge sauvage du port de Jérémie :

un problème à résoudre

Projet proposé par Erick Castelin Jr

Ille cinq cent tonnes de déchets produits chaque jour à Port-au-Prince

La zone métropolitaine de Port-au-Prince a une population de 2 millions d'habitants. Cette zone métropolitaine comprend 4 communes : Port-au-Prince proprement dit, Carrefour, Pétionville et Delmas. Les coordonnées géographiques de la zone métropolitaine sont les suivantes: 18° 32' de latitude Nord et de 72° 20' de longitude Ouest.

La production de déchets par habitant est de 0.5 kilo par jour. Cela fait 1000 tonnes métriques de déchets par jour. Quand on tient compte de la production des gens qui transitent chaque jour par la zone mais n'y habitent pas, cela fait 500 tonnes métriques additionnelles. On a donc au total une production de 1500 tonnes de déchets par jour pour la zone métropolitaine de Port-au-Prince. La production des déchets est un phénomène naturel. Mais la gestion doit en être faite convenablement.

Déchets mal gérés – un exemple concret : la décharge du port de Jérémie

Or, dans la zone métropolitaine les déchets sont mal gérés. Le présent projet est centré sur un cas particulier : la décharge du port de Jérémie. Le port de Jérémie figure sur la carte lueuse. On l'appelle port de Jérémie parce que c'est là que les voyageurs qui vont à la ville de Jérémie (située dans le département de la Grande-Anse) prennent leur bateau. Cette décharge illustre bien la mauvaise gestion des déchets dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Cette décharge existe depuis deux ans, c'est-à-dire depuis l'année 2000. C'est une décharge sauvage située dans un endroit qui n'était pas prévu pour cela. Cet endroit étant un port, il est très fréquenté. Il ne convient donc pas pour abriter une décharge d'ordures. En outre, le marché public est localisé tout près. Enfin tout cela est en plein centre de la ville de Port-au-Prince.

Cette décharge fut constituée en l'année 2000 à cause de l'insécurité qui sévit sur la route qui mène à une décharge officielle située à Troutier. Troutier est localisé sur la carte. Cette insécurité s'explique ainsi. Certaines personnes gagnent leur vie en fouillant dans les décharges et en y récupérant des déchets qui ont une valeur marchande. Mais beaucoup de ces personnes deviennent violentes et constituent une menace pour les conducteurs des engins qui transportent les déchets. Cette violence s'exerce surtout la nuit. En outre, la route qui mène à la décharge officielle de Troutier est en mauvais état et certains chauffeurs ne veulent pas s'y aventurer, surtout la nuit. Pour ces raisons, aux heures d'insécurité, c'est-à-dire la nuit, les transporteurs des déchets collectés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince vont les jeter au port de Jérémie. Il s'est ainsi constitué une décharge sauvage, avec toutes les conséquences

soudre rapidement le problème de la décharge sauvage du port de Jérémie

Pour résoudre rapidement le problème de la décharge sauvage du port de Jérémie, il faut saffecter celle-ci. Cela implique les décisions suivantes :

- Solliciter et obtenir la protection de la Police Nationale d'Haïti pour sécuriser le circuit qui mène à la décharge officielle de Troutier. Il faut également améliorer l'état physique de la route qui mène à la décharge officielle de Troutier. Ainsi, la décharge de Troutier pourra être utilisée à toutes les heures.
- Débarrasser le port de Jérémie des immondices qui le noient.